



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la fonction publique

Question écrite n° 60643

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État sur l'information parfois insuffisante concernant les métiers de la fonction publique. Actuellement, les populations défavorisées n'ont pas toujours accès aux informations pertinentes sur les métiers et les concours de la fonction publique, car ils ont peu accès aux sources traditionnelles d'informations que sont par exemple les CIO. Il lui demande ce qu'il compte faire pour que l'ensemble de la population susceptible d'être candidate à un emploi dans la fonction publique puisse bénéficier d'une information suffisante et adaptée.

Texte de la réponse

Le calendrier prévisionnel des concours prévus en France pour 2005 dans la fonction publique de l'État, dans les armées et à la ville de Paris est paru dans un avis publié au Journal officiel du mardi 18 janvier 2005. Les emplois de la fonction publique accessibles aux ressortissants des États de l'Espace économique européen (EEE) sont également précisés en annexe. Les dates indiquées sur le calendrier sont prévisionnelles : elles peuvent être modifiées et d'autres concours peuvent être ouverts en cours d'année. Sur le site du ministère de la fonction publique et de la réforme de l'État (www.service-public.fr), les candidats peuvent consulter le calendrier des concours ouverts officiellement par arrêté. Sur le site Légifrance, service public de diffusion du droit, sont également publiés les avis relatifs au calendrier prévisionnel des recrutements pour 2005 (fonction publique de l'État, années, ville de Paris et Communautés européennes). Les avis de concours sont également diffusés par les ANPE, l'APEC et l'ONISEP. Les candidats peuvent avoir la possibilité d'obtenir un calendrier plus précis des concours qui se tiendront prochainement sur les sites Internet des différents ministères. Il existe plusieurs publications spécialisées payantes en vente en kiosque lesquelles recensent les concours et les emplois offerts. Les CIO, les bibliothèques municipales ou universitaires mettent à disposition du public le Journal officiel et les publications spécialisées en libre accès. Le ministère a récemment organisé une campagne d'information au public au salon de l'emploi public les 7, 8 et 9 avril 2005 (Paris, porte Maillot), laquelle a été développée au travers de plusieurs médias.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60643

Rubrique : Fonction publique de l'état

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2005, page 2892

Réponse publiée le : 24 mai 2005, page 5379